



COMITE REGIONAL DE BALL-TRAP DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

Siège social : 20, rue de la feuillée-21400 Châtillon S/Seine

Correspondance

20, rue de la feuillée- 21400 Châtillon S/Seine

crballtrapbfc@orange.fr

Tel : 06 83 34 81 22

www.balltrapbourgognefranchecomte.com

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 13 JANVIER 2024

Le 13 janvier 2024, à 09h30, les membres du Comité Régional de Ball-Trap de Bourgogne Franche-Comté se sont réunis, sur convocation du Président, au club House de l'ETS Dijon-Norges.

1) LISTE DES PRESENTS ET VERIFICATION DES MANDATS

Président(e)s de clubs présents : Michel Lagneau (BTC MONTBARD), Gerard Perreau (BTC VINGEANNE), Christian Montagne (ETS DIJON-NORGES), Rodolphe Schreier (ASC NEUVY/LOIRE), Christian Leteurte (BTC MOUX EN MORVAN), Bernard Thill (ETS SOLOGY), Gerald Bayon (ST CHAMBILLY), Pascal Legrandjacques(CBT DU CREUSOT), Hervé Parmentier (BTC CHAMPVALLON), Miche Marechal (BTC LA RIVIERE DRUJON), Laurent Battault (TS MONTGESOYE), Frederic Rondine(TS VERCELLOIS), Eric Patoz (BTC JURASSIEN), Christophe Geillon (BTC POLIGNY), Frederic Brubach (CERCLE DE TIR COMTOIS), J.Francis Bague(CBT LA ROCHE MOREY)

Présidents de clubs ayant donné pouvoir : Florentin Urruty à Denis Plassard (CT CHATILLONNAIS), Guy Thienpond à Louis Voge (ATC AUXERRE), Marc Thurin à Chantal Recouvreux (BTC CHAUSSINOIS), Jerome Damelet à Chantal Recouvreux (LES AMIS TIREURS DE CHILLY), J.Claude Saltel à Rodolphe Schreier (ASC NEUVY), Bernard Amourette à Laurent Battault (CT DE LAVIRON)

Présidents de clubs absents : Patrice Bernard (CE AUTO PEUGEOT), Vincent Sthely (BTC MAMIROLLE), Raphael Giacomotti (ABTCM CULT), Jean-Maurice Boillon (FDC CHASSEURS DU DOUBS), Bruno Isel (TS GENEUILLOIS), Tural Servet (ET VESOUL).

Membres du Comité Directeur présents : Dominique Prudent, Chantal Recouvreux, Marcel Prudent, Daniel Kert, Denis Plassard.

Conformément aux statuts, le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.
Hervé Parmentier déclare l'assemblée ouverte.

2) RAPPORT MORAL DU PRESIDENT HERVE PARMENTIER.

Je vous remercie d'être présent à notre assemblée générale 2023.

Je vais vous faire part des chiffres et de mon ressenti pour l'année 2023

Concernant le nombre des licenciés, et après deux bonnes saisons 2021 et 2022 nous avons enregistré des hausses successives, nous poursuivons notre développement en 2023 et enregistrons une hausse de 3,41 % par rapport à 2022 soit 1230 licenciés se répartissant ainsi :

- 824 en Bourgogne et 448 en Franche-Comté.
- 1187 hommes et 85 femmes
- 1186 adultes et 86 jeunes

Le Comité compte 33 clubs, 15 en Bourgogne et 18 en Franche-Comté.

Comme vous pourrez le constater, la situation financière du CR est très bonne. Grâce à notre bonne gestion nous avons pu consacrer 15 529,80€ en aides aux jeunes, dames et tireurs soit 74% de nos dépenses.

Le comité régional de Bourgogne Franche Comté compte à ce jour 8 clubs labellisés EFBT

3 en Franche Comté :

- BTC Jurassien
- CBT La Roche Morey
- BTC La Rivière Drujon

5 en Bourgogne :

- ATC Auxerre
- BTC Vingeanne
- BTC Montbard
- ETS Dijon Norges
- CT Châtillonnais

Je tenais à remercier Sylvain Toulot, référent école de tir de notre région, pour son investissement et son travail.

Sylvain interviendra tout à l'heure sur le sujet.

Je souhaite adresser mes plus vives félicitations aux nombreux tireurs, toutes disciplines confondues qui ont porté haut les couleurs de notre région et de vos clubs.

Je voudrais citer :

Pour leurs titres de Club France 2023 :

- Steve PERRIN du club de Chalon, club France en FU
- Mathys MERCIER du club de Châtillon, club France Junior en PC et CS
- Jordy BOURGOGNE du club d'Auxerre, club France catégorie MAN en CS
- Arthur Caron Junior PC du club ATC Auxerre
- Theo MANGEMATIN du club de Dijon, club France en Parcours, catégorie MAN

Pour leurs podiums en Championnat de France :

- Céline Brubach du club de Tir Comtois, 3ème au France de PC en catégorie Dame B
- Clarisse Hatem, de l'ETS Dinjon Norges, championne de France CS en Junior Fille et seconde au France de PC
- Alexandre Baudrey du club de Tir Comtois, second au France de CS catégorie Man 1
- Martin THOMAS du club CT Chatillonnais, Champion de France CS Man 3
- Michel Douville, du Tir Sportif Montgesoye, champion de France Hélices en Vétéran.

J'aimerais qu'on les applaudisse.

Enfin, avant de poursuivre notre assemblée, j'aimerais que nous ayons une pensée pour 3 bénévoles exemplaires disparus cette année :

- André Perrot, ancien président du club du Creusot
- Daniel Bonnard et Marcel Fortin de l'ETS Dijon Norges, 3 hommes qui ont beaucoup donné pour leur club et qui ont été de grands bénévoles.

Enfin, je remercie tous les licenciés, compétiteurs, quelque soit leur niveau, pour leurs participations.

J'ai toujours autant de plaisir à constater que nous avons des licenciés de talent dans toutes les disciplines.

Soutenons-les, et soutenons également tous les gens dans leur action bénévole pour la pratique du Ball Trap.

3) VOTE DU PV DE L'AG 2022

Voté à l'unanimité.

4) RAPPORT FINANCIER 2023.

La trésorière, Dominique Prudent présente le rapport financier et détaille précisément les comptes.

Les recettes s'élèvent à 23740,24€ et les dépenses à 20986,20 € Le résultat positif est de 2754,04€. Le solde du compte courant au 31/12/23 est de 1499,68€ et le compte sur livret s'élève à 62763.05€. La trésorerie totale au 31/12/23 s'élève donc à 64262,73€. Il est proposé à l'assemblée un prévisionnel de 23000€ en dépenses et en recettes pour un résultat nul en 2024.

5) RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Les comptes sont conformes selon Christian Montagne vérificateur.

6) VOTE DU RAPPORT FINANCIER ET DU PREVISIONNEL 2024

Voté à l'unanimité.

7) ELECTION DES VERIFICATEURS AUX COMPTES 2024

Christian Montagne et Louis Vogé se représentent et sont élus à l'unanimité.

8) COTISATION COMITE REGIONAL 2025

Denis Plassard rappelle les modalités 2024.

- Une part forfaitaire de 10€ pour les clubs de moins de 10 licenciés, 20€ pour les clubs de 10 à 19 licenciés et 30€ pour les clubs de plus de 19 licenciés.
- Une part variable de 4€ par licence calculée sur les licences de l'année précédente.
- L'appel de cotisation se fait en décembre, dès connaissance du nombre de licences, et les clubs adressent le règlement avant fin décembre. Le règlement est encaissé en janvier. L'ouverture du site WEBLICE est conditionnée au paiement des cotisations au Comité régional.

Il est proposé de renouveler les modalités 2024, en 2025. Voté à l'unanimité.

9) AIDES AUX TIREURS 2024.

Denis Plassard rappelle les modalités 2023 :

:

- Remboursement d'une somme forfaitaire de 100€ pour toute participation à une sélection nationale ou un championnat de France pour les jeunes de moins de 25 ans et toutes les dames. Somme limitée à trois participations.
- Remboursement du coût de la licence, hors cotisation club, à tous les tireurs qui font un podium aux championnats de France.
- Tous les cadets et juniors qui participeront aux championnats de zone (ex championnats de ligue) se verront remettre une somme de 50€. La somme sera adressée directement aux clubs qui la restitueront sous forme de ticket d'entraînement à tirer sur le stand du licencié. Les clubs devront, avant le 15 octobre, adresser une facture à la ligue pour bénéficier de cet avantage et le Comité régional informera les jeunes bénéficiaires.
- Remboursement d'une somme forfaitaire de 100€ à tout tireur Club France 2024.

Il est proposé de renouveler les modalités 2023 en 2024. Voté à l'unanimité.

Pour la saison 2024, Hervé Parmentier propose à l'assemblée que tous les engagements pour les Open et les championnats régionaux pour tous les jeunes et toutes les femmes soient gratuits, comme en 2023. Sur présentation des résultats et facture, le Comité remboursera directement les clubs sur la base du tarif des engagements 2024 de la FFBT. Voté à l'unanimité.

10) AIDES AUX CLUBS

Denis Plassard rappelle les conditions d'octroi de l'aide aux clubs en 2023.

L'objectif de ce fonds est de permettre aux clubs qui souhaitent poursuivre leur développement et qui ne disposent pas de la trésorerie nécessaire au moment de leur projet d'investissement, de les aider à réaliser leurs projets par anticipation pour l'acquisition de certains matériels (Lanceurs neufs, poulleuses ou

télécommandes, Algeco, container ou Barnum) ou certains travaux (Aménagement de toilettes, Aménagement de Fosses).

Taux sans intérêt, d'un montant de 4000€ maximum par club, remboursable en 1 ou 2 fois, 12 ou 24 mois après le déblocage des fonds ou par anticipation.

Pour l'étude du dossier, nécessité de fournir les statuts du club, l'organigramme du comité directeur, le dernier procès-verbal d'assemblée, la dernière situation financière, un procès-verbal du bureau autorisant le président à demander un prêt et une copie d'un bon de commande ou d'une facture. Les dossiers devront être adressés au bureau du Comité Régional avant le 30 mai. Il est proposé de maintenir en 2024 ces prêts aux mêmes conditions.

Voté à l'unanimité.

11) OPEN DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

FU : BTC JURASSIEN

Engagement : adulte 55€-Jeune et dame gratuit (prise en charge par CR 27€) -Part club 27€ par tireur.

Dotation : 28€ par tireur hors dames et jeunes+900€versé par CR. Répartition des dotations à valider par CR.

DTL : Pas d'Open en 2024

COMPAK : ETS DIJON-NORGES

Engagement : adulte 55€-Jeune et dame gratuit (prise en charge par CR 30€) - Part club 30€ par tireur.

Dotation : 25€ par tireur hors dames et jeunes+900€versé par CR. Répartition des dotations à valider par CR.

PARCOURS : CT CHATILLONNAIS et ETS DIJON-NORGES

Engagement : adulte 55€-Jeune et dame gratuit (pris en charge par CR 32€) -Part club 32€ par tireur.

Dotation : 23€ par tireur hors dames et jeunes+900€versé par CR. Répartition des dotations à valider par CR.

Les clubs doivent envoyer les résultats scratch et par catégories dans les 48h au CR pour parution sur le site du Comité régional. Obligation d'utiliser le logiciel HK TRAP pour l'enregistrement des résultats.

Voté à l'unanimité

12) CHAMPIONNATS REGIONAUX

Suite à l'appel de candidature les championnats régionaux (ex Ligue) sont attribués :

Régional FU : CBT LE CREUSOT

Régional DTL : BTC VINGEANNE

Régional Compak : CT CHATILLONNAIS

Régional Parcours : CT CHATILLONNAIS

Tarif des engagements et répartitions selon barème de la FFBT disponible sur site CR rubrique document.

Voté à l'unanimité.

13) CALENDRIER 2024

Denis Plassard souhaite recevoir rapidement les dates de concours clubs pour établir le calendrier définitif.

14) ARBITRAGE

Marcel Prudent souhaitant arrêter la présidence de la commission arbitrage, Denis Plassard retrace son parcours de bénévole, tireur, arbitre et président de la Ligue de Franche-Comté. Un cadeau lui est remis pour

toutes ses années passées et le bon travail effectué. Hervé Parmentier propose, à l'assemblée, la candidature d'Eric Aventino pour remplacer Marcel Prudent.

Voté à l'unanimité.

15) ECOLES DE TIR

Intervention de Sylvain Toulot, référent écoles de tir pour notre région. Rappel des actions menées en 2023 et l'intérêt d'avoir des initiateurs dans son club. Sylvain propose une formation soit à Dijon, soit à Relans les 6 et 7 avril 2024.

16) NOUVEAUTES 2023 A LA FFBT

Intervention de Sandrine Clement, directrice administrative à la FFBT concernant la dématérialisation des licences. Il ne peut y avoir renouvellement d'une licence sans l'enregistrement du certificat médical. Echange avec les clubs sur la procédure. Sandrine rappelle les chiffres clés de la FFBT en 2023.

17) FETE DE LA LIGUE

Il est proposé par Hervé Parmentier de refaire une fête de la Ligue en 2024. Il est proposé la date des 6 et 7 juillet mais après réflexion cette date n'est pas forcément bonne car des compétitions FFT sont à la même date. Le Bureau fixera une autre date et le lieu après contact avec différents stands (Nemours- Cernay-Farges).

A 11h30, la séance est levée

Hervé Parmentier
Président

Denis Plassard
Secrétaire